

Liste des attaques contre l'école, les personnels, les parents et la fonction publique

(élaborée par un collectif de collègues de lycées parisiens)

AU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

- ▶ Choix des spécialités : Les parents l'ont bien compris, à l'issue des conseils de classe du 3e trimestre de nombreuses familles vont être invitées par les directions à modifier leurs vœux de spécialités (déjà contraints par le choix local) pour des raisons à la fois budgétaires et techniques. Ce faisant ils remettront en cause un projet d'orientation construit des mois en amont. L'illusion du libre choix laissera alors la place à une vision plus éclairée de la réforme : le système du tronc commun et des spécialités a pour seul objectif d'optimiser des groupes de 35 à 36 élèves (peut-être plus si certaines familles sont déterminées à faire respecter leurs droits) et permettre des suppressions de postes. Peu importe si cela crée des inégalités et si cela met les établissements face à des problèmes techniques insolubles dont les conséquences seront finalement supportées par les élèves et les personnels.
- ▶ Remise en cause du caractère national du baccalauréat. Evaluation permanente et pression du contrôle continu, relativisés par les algorithmes de Parcoursup selon l'établissement d'origine.
- ▶ Pression continue sur les personnels pour « faire du chiffre » et tenir le rang de l'établissement dans une concurrence généralisée (le chef d'établissement a la main sur la note finale de contrôle continu ainsi que sur l'harmonisation des résultats des épreuves communes). Le règne de la démagogie et assurément une perte de sens dans la pratique du métier.
- ▶ Augmentation considérable de la charge de travail avec l'organisation d'innombrables épreuves (organisation, choix des sujets, correction par les collègues, rattrapage, harmonisation), le ministère se déchargeant sur les personnels pour « alléger » le bac. De plus ces épreuves locales ne manqueront pas de donner lieu à des contestations de la part des familles (gestion des absences, choix du sujet, évaluation contestée, ...).
- ▶ Conditions de travail détériorées comme jamais par des effectifs toujours plus lourds, des doublages en voie de disparition, des plages horaires intenable, des programmes hors de portée d'un certain nombre d'élèves, des emplois du temps catastrophiques remettant en cause tous nos acquis (plus de jour de relâche, cours du lundi matin au samedi midi ?)...
- ▶ Suppressions de postes en cours et à venir avec la mise en place de la réforme en terminale. Il faut également s'attendre à une instabilité chronique des postes due à une gestion à flux tendu chaque année selon l'attractivité de certaines spécialités. La carte actuelle de spécialité a évidemment vocation à évoluer dans le sens d'un choix plus restreint pour les élèves.
- ▶ Concurrence délétère entre collègues et disciplines pour maintenir les spécialités et répartir les marges largement insuffisantes pour financer les options, les doublages, l'AP, l'orientation et le tutorat. Les options seront constamment menacées.
- ▶ Autonomie des établissements qui vise à faire peser sur les personnels la gestion de la pénurie et les suppressions de postes.
- ▶ Des programmes imposés à marche forcée dans l'urgence, tous rejetés par le CSE (à l'exception de la physique-chimie).
- ▶ Parcoursup et l'instauration de la sélection à l'entrée à l'université : Un recul historique dont l'effet sur le développement du privé dans le supérieur ne s'est pas fait attendre (+10% à la rentrée 2018).

AU LYCEE PROFESSIONNEL

- ▶ Diminution drastique des horaires disciplinaires (l'équivalent d'un trimestre de cours) et appauvrissement des contenus.
Au lieu de 380 heures de français - histoire-géo et EMC il n'y aura plus que 267 heures (297 avec les enseignements en co-intervention). En maths on passe de 181 à 140 heures (ou 171). En langues de 349 à 265. Les périodes de formation en milieu professionnel seront aussi revues à la baisse : au lieu de 22 semaines ce sera de 18 à 22 semaines.
- ▶ En conséquence, une poursuite d'études rendue encore plus délicate et des élèves stigmatisés dans parcoursup.
- ▶ Regroupement des secondes pro en 15 familles de métiers (contre 80 secondes actuellement) pour optimiser les effectifs et supprimer des postes.
- ▶ Des programmes eux-aussi rejetés par le CSE et imposés en urgence malgré tout.
- ▶ Suppression de la moitié des places dans la filière GA (gestion et administration) avec la suppression de 1500 postes, véritable plan social.

- ▶ Mixité des publics dans une même classe (élèves en formation initiale et apprentis, avec des rythmes de présence différents).

AU COLLEGE

- ▶ Baisse continue des DHG dans les collèges et augmentation de la charge de travail depuis la réforme.
- ▶ Toujours plus d'autonomie pour les établissements, permettant la mise en concurrence des collègues, des disciplines et des dispositifs.
- ▶ Effectifs en hausse et dédoublements limités car mis en concurrence.

DANS LE PREMIER DEGRE

- ▶ Fin du mode de fonctionnement collégial avec les directeurs qui deviennent des supérieurs hiérarchiques.
- ▶ Liberté pédagogique remise en cause, méthodes et évaluations imposées sous la pression hiérarchique.
- ▶ Financement par les communes des maternelles privées sous contrat (100 à 200 millions d'euros sans contrepartie).

POUR TOUS

- ▶ L'article 1 de la loi Blanquer qui vise à museler toute contestation en imposant la loi du silence.
- ▶ 2h supplémentaires imposées, temps partiels menacés par nécessité de service (déjà le cas dans le 1er degré).
- ▶ Des professeurs principaux usés jusqu'à la corde (voir circulaire 2018).
- ▶ Mise au pas des Espe qui deviennent Inspe avec un directeur nommé par les deux ministres (éducation nationale et enseignement supérieur) et un référentiel national laissé aux bons soins du ministre.
- ▶ Formation continue obligatoire et pendant les congés scolaires (applicable dès la rentrée selon l'issue de la loi Blanquer en commission mixte paritaire).
- ▶ Création des EPLEI, établissements internationaux réservés aux élites (exigeant la maîtrise de 2 langues dès le plus jeune âge) de la maternelle au lycée, véritablement renoncement à toute ambition de mixité sociale.
- ▶ Possibilité pour les AED de faire des remplacements.
- ▶ Contrats de missions passés avec les personnels permettant de déroger aux règles de mobilité.

POUR LES AESH

- ▶ Création des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) pour optimiser et mutualiser la gestion des élèves en situation de handicap et précariser encore davantage les AESH dont le statut est déjà extrêmement précaire.

POUR LES METIERS DE L'ORIENTATION

- ▶ Suppression des DRONISEP et transfert des personnels à la région.
- ▶ Fermetures de CIO en cours et à venir.
- ▶ Dans un contexte d'individualisation des parcours laissant les familles seules face à des choix de plus en plus engageants, c'est une fois encore le privé qui se développe à grande vitesse pour se substituer au service public d'éducation.

POUR LES PARENTS

- ▶ Suppression des allocations familiales pour absentéisme.
- ▶ Interdiction aux mères voilées d'accompagner une sortie scolaire.

AU NIVEAU DE LA FONCTION PUBLIQUE

- ▶ Gel du point d'indice.
- ▶ Recours accrus aux contractuels avec tout ce que cela implique sur le plan de la gestion des ressources humaines et de la précarité. Statut de fonctionnaire mis à mal et marginalisé (bientôt minoritaire dans les établissements ?)
- ▶ Annualisation du temps de travail, évoquée au niveau de la FP mais également dans la loi Blanquer, avec possibilité de déroger aux horaires hebdomadaires réglementaires.
- ▶ Fin des commissions paritaires (CAP) pour l'avancement et les mutations (plus de contrôle par les syndicats). Le règne de l'arbitraire et une arme de répression supplémentaire pour l'institution.
- ▶ Rémunération au mérite avec évaluation par le chef d'établissement lors d'un entretien annuel.
- ▶ Création d'une nouvelle sanction : 3j de mise à pied sans passage en commission.
- ▶ Introduction dans la FP de la rupture conventionnelle.